Thème 1 - Le XVIIIe siècle, expansions, Lumières et révolutions Adaptation des programmes :

Traite négrière et esclavage au XVIIIe siècle

Auteur.es : Ghislaine ARTIGOT – Philippe BELLOT

Pourquoi enseigner cette question dans le cadre de l'adaptation des programmes ?

L'histoire des DROM est fortement marquée par la traite et l'esclavage. Plus de 215 000 Africains furent déportés en Martinique, emportant leurs croyances et traditions. Cet héritage africain dut s'accommoder d'un nouvel environnement géographique et social. A l'échelle de la Caraïbe, la mise en contact de cultures diverses a donné naissance à une société inédite, la société créole, qui se décline avec des variantes locales mais comporte une base commune liée à cette histoire, la constitution d'un ensemble culturel cohérent caractérisé par la langue créole, des traditions culinaires et festives, des croyances populaires et des pratiques religieuses syncrétiques.

L'esclavage est une histoire douleur sur laquelle se fixent des traumatismes sociétaux et qui voit s'opposer des mémoires, preuve que cette question soulève des réactions et des interrogations vives. Cette période relève du devoir de mémoire et chaque territoire d'outre-mer commémore sa propre date d'abolition de l'esclavage depuis 1983 (le 22 mai 1848 en Martinique ; le 27 mai en Guadeloupe ; le 10 juin en Guyane).

Ces deux thèmes sont enseignés depuis les années 2000 dans les adaptations de programmes des DROM. Depuis la loi Taubira en 2001, leur étude est inscrite plus largement dans le programme national.

Quelle est la place du thème dans la scolarité?

Le premier empire colonial français est présenté au **cycle 3, en CM1** en axant sur l'espace de vie des élèves de La Réunion, des Antilles et de la Guyane pour fixer quelques repères spatiaux et chronologiques forts (conquête, peuplement, exploitation, Code Noir...)

Au cycle 4, ce thème a pour objectif, à travers des exemples locaux ou régionaux de montrer le lien entre le développement du commerce colonial et celui de la traite et de l'esclavage, de caractériser la traite atlantique (la capture, le trajet) et le travail des esclaves dans les habitations coloniales

Quels sont les points forts pour l'enseignant?

Ce n'est qu'à partir des années 1960 que des scientifiques, anglo-saxons notamment, donnent l'impulsion décisive à l'étude de la traite des Noirs. Depuis des recherches se sont multipliées dans les trois continents concernés : Europe, Afrique et Amérique.

Cette étude est complexe par son sujet, le trafic et la déportation de populations originaires de l'Afrique subsaharienne, mais également par son cadre spatio-temporel qui s'étale sur 14 siècles de l'Afrique à la Méditerranée orientale, puis de l'Afrique aux Amériques et à l'océan indien. C'est-la plus importante déportation organisée d'êtres humains (entre 12 et 20 millions de personnes).

Les sources :

Elles sont constituées de récits de vie, de témoignages écrits combinés aux autres sources, documents administratifs et juridiques (affranchissements, ventes, héritages, donations, travaux de terrain....). Le témoignage d'Olaudah Equiano, un temps controversé, est aujourd'hui jugé authentique.

Qu'est-ce que la traite négrière ?

Le terme « traite » sous l'ancien régime désigne un commerce, quel qu'il soit. Le terme « « traites négrières » désignent plus particulièrement le commerce des esclaves noirs, intimement lié à l'esclavage. Ils se renforcent mutuellement. Elle s'échelonne du XVème siècle au milieu du XIXème siècle. La première rupture de cette histoire a lieu en 1815, lorsque par le traité de Vienne, l'Angleterre fait interdire la traite qui devient illégale au nord de l'équateur. La deuxième rupture intervient au milieu du XIXème siècle, avec les principales abolitions. Cinq éléments la définissent :

- > un réseau d'approvisionnement de captifs noirs qui fournissait de grandes quantités
- > une croissance démographique des populations d'esclaves insuffisante (forte mortalité et sex-ratio au profit des hommes)
- ➤ La dissociation très nette entre les lieux de production et d'utilisation des captifs
- > Un échange tributaire (lié à la subordination) ou marchand
- > l'assentiment des autorités politiques ayant certains intérêts convergents

Qu'est-ce que l'esclavage ?

Un esclave, dans toutes les civilisations, est privé de ses droits, de sa liberté et appartient à un maître. Il est corvéable à merci. La marque de l'esclavage est la réification juridique (du latin « res », chose) car l'esclave est considéré comme un bien meuble. Paradoxalement, dans l'édit de 1685 (Code Noir), l'esclave ne perd pas son humanité puisqu'il est baptisé et pénalement responsable. De plus, sa valeur est aussi liée à ses aptitudes particulières, son caractère et sa force de travail. Cependant, il est

soumis au bon vouloir de son maître, à l'humiliation et à une violence physique et psychologique permanente dans le but de le maintenir dans la terreur et de le soumettre. Sur l'habitation antillaise, cinq éléments caractérisent le travail servile:

- ➤ La disponibilité complète de l'esclave, instrument de travail
- ➤ Le bas niveau technique et la faiblesse de l'innovation
- Le bas niveau de spécialisation
- L'obligation pour le maître de prendre en charge sa main d'oeuvre
- ➤ L'importance du dispositif d'encadrement, de surveillance et de répression

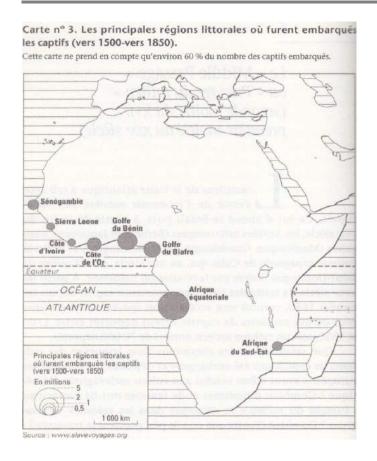
Partie 1 - La traite négrière atlantique

Pourquoi la traite négrière ?

La naissance de ce trafic comme son essor datant du dernier tiers du XVIIème siècle s'explique par les mutations du monde dont la connaissance s'est élargie à la suite des grandes découvertes européennes. La traite connaît au XVIII ème siècle un grand développement en lien avec la croissance de l'esclavage dans le cadre de l'économie sucrière des plantations américaines. La mise en valeur des colonies américaines est d'abord le fait des Amérindiens puis des engagés blancs (travailleurs blancs sous contrat), et enfin des Africains.

L'acquisition de captifs en Afrique

Les captifs destinés à devenir esclaves dans la Caraïbe étaient capturés sur le sol africain. Avant le développement de la traite atlantique préexistait une traite interne africaine alimentée par des prises de guerre, des captures d'ennemis chez les voisins de l'hinterland ou la mise en esclavage pour dettes. La construction de nombreux états africains entre le Xème et le XVème siècle s'accompagne d'une organisation esclavagiste, longtemps sous-estimée. Cette pratique s'intensifie avec l'utilisation des armes fournies par les marchands négriers. Ces traites se sont insérées puis développées dans le système esclavagiste international de la traite atlantique. Elles se développent en fonction de la stabilité politique des territoires. Certains Etats puissants centralisés la pratiquaient (ex : royaume du Dahomey). Parfois elle est organisée par des groupes lignagers solides. Des traitants intermédiaires parfois issus de métissage culturel avec les Portugais, les Luso-africains, constituent des courroies de transmission pour l'acquisition de captifs entre les Occidentaux et les sociétés négrières de l'intérieur grâce à leur maîtrise des deux cultures.



Les régions d'origine de la traite atlantique française :

Dans la première moitié du XVIIIème siècle, les négriers français s'approvisionnaient principalement en Afrique de l'ouest (Sénégal, Golfe du Bénin). Dans deuxième partie du XVIIIème l'Afrique centrale (Congo et Angola) devint la principale zone d'approvisionnement. Après 1770, la zone de traite s'est étendue à l'Afrique du sud-est. Cependant, les régions de départ de la traite correspondaient pas forcément aux régions d'origine qui pouvaient être loin à l'intérieur des terres.

-<u>L'achat sur le littoral</u>: les captifs, qu'ils soient déjà esclaves en terre africaine ou libres, sont échangés contre des marchandises de valeur : textile, arme, fer, cauris, alcool... selon la région et leurs caractéristiques. Le terme galvaudé de « pacotille » est issu du mot « paquet » qui désigne <u>soit</u> l'ensemble des marchandises échangées <u>soit</u> les produits que les gens d'équipage peuvent embarquer. Sa signification péjorative a pour but d'inférioriser l'Africain et aujourd'hui, d'accabler l'homme blanc accusé d'inhumanité. Ce terme n'a aucun lien avec la valeur de la marchandise. Ce terme dévalorisant est aussi déshumanisant que « bois d'ébène ».

L'homme de 15 à 30 ans, robuste et en bonne santé est qualifié de « pièce d'Inde » (grande pièce de cotonnade prisée lors des opérations de troc) et les prix des individus sont calculés par rapport à cette référence, jusqu'à l'équivalent de 300 livres tournois dans la première moitié du XVIIIème siècle, le double à la fin du siècle. Femme et enfant coûtent moins cher. Une fois achetés, les captifs deviennent esclaves. Ils sont liés à d'autres esclaves, estampillés puis transportés sur les bateaux en pirogue, chargés nus pour limiter la propagation des maladies et faciliter leur nettoyage.

Le transport des esclaves : la traversée de l'Atlantique :

le « noir passage » ou « middle passage »

Le commerce transocéanique fut autant le fait du commerce triangulaire que du commerce en droiture. Les trois continents furent au cœur d'une organisation complexe et d'une mise en oeuvre très variée. C'est pourquoi les historiens privilégient le terme de « Commerce circuiteux »

- La traite de l'Atlantique nord fut le moteur du système négrier européen et fonctionnait selon le schéma du « commerce triangulaire » (55 % du trafic négrier)
- La traite de l'Atlantique sud fonctionnait presque toujours en « droiture », liens directs entre la côte occidentale de l'Afrique et le Brésil. (45 % du trafic négrier).

En 1780, armer un navire négrier équivalait au prix d'un petit hôtel particulier, de 200 000 à 300 000 livres tournois dont 60 à 70 % servaient à financer la cargaison. L'équipage était constitué d'un capitaine, de 30 à 60 hommes d'équipage et de marins spécialisés. On estime que 5 % des navires négriers nantais ont fait naufrage.

-<u>L'embarquement</u>: le navire de traite était organisé en « parc à nègres » par le charpentier. Le chargement s'étalait de plusieurs semaines à six mois, le temps de récupérer et de charger cette « marchandise ». Dans le bateau, l'entassement parfois exagéré par les abolitionnistes, fut cependant important : 3 esclaves pour 1m³ sur 40 cm de large et 80 cm de haut, personnes enferrées 2 par 2. Un navire transportait en moyenne entre 350 et 450 captifs par navire (jusqu'à 1020), les femmes à l'avant et les hommes à l'arrière ou l'inverse, toujours séparés. Le capitaine et ses officiers à l'arrière du pont, se protégeaient par une solide rambarde garnie de lames d'acier coupantes et de meurtrières.

De nombreux bateaux négriers connurent des révoltes, plutôt au moment de l'embarquement ou durant les premiers jours de voyage, plus rarement en pleine mer. On relève également des refus de se nourrir, des suicides, des sauts par-dessus bord, des révoltes dont peu aboutirent au retour à la liberté à l'exemple de la révolte sur l'Amistad.

-<u>La vie à bord</u>: Par temps favorable: « Rafraîchissement » à 8h: montée sur le pont par groupe. Puis vérifications des fers, lavage à grande eau de mer 2 fois par semaine, massage d'huile de palme pour adoucir la peau et la rendre moins sensible, rasage complet toutes les deux semaines. Pendant ce temps, lavage de l'entrepont au vinaigre ou à la poudre brûlée pour enlever les odeurs. 2 repas par jour: mélange de fèves et maïs pimentés, 1 plat pour 10, 1 cuiller en bois pour chacun. Les femmes mangent en général avec l'équipage dont elles subissent aussi les viols. Après-midi: occupation des esclaves pour éviter les maladies (scorbut): danse, chant... puis ils redescendent dans l'entrepont à 17 h pour une nuit difficile. Par mauvais temps, vie

atroce car les écoutilles étaient closes pour éviter l'entrée de l'eau : obscurité, air irrespirable sans savoir où ils allaient et ce qu'ils allaient devenir. La mortalité est estimée entre 11 et 15 % jusqu'à 20 % mais très irrégulière et variable, sans de gros écarts de mortalité entre les Blancs et les Noirs Mais ceux-ci vivaient une grande souffrance physique et psychologique. Elle s'accrut au XIXème siècle (20 %) en raison de la précarité des expéditions négrières de la traite illégale

<u>-Le temps de traversée</u> : au XVIIème siècle : 35 à 50 jours d'Angola à Bahia ; au XVIIIème siècle : 1 mois du Sénégal aux Antilles, 45 à 60 jours à partir du Bénin, 2 à 3 mois depuis le Congo.

A partir de 1740, les négriers français alimentent surtout St Domingue : 78 % des expéditions entre 1713 et 1789, 16 % vers la Martinique, 3,5 % vers la Guadeloupe et 2,5 % vers la Guyane

-<u>L'arrivée</u>: St Domingue était approvisionnée par les négriers français mais la Martinique et surtout la Guadeloupe étaient aussi approvisionnées par des négriers britanniques. La Guyane par les mêmes négriers que le Brésil avec des esclaves d'origine d'Afrique centrale et Côte d'Ivoire.

Sur les îles françaises, les captifs sont immédiatement soumis à la visite d'un médecin à bord qui n'autorise la descente qu'après vérification de leur santé. Les esclaves étaient fréquemment atteints de scorbut. A leur descente, ils vont en « savane de rafraîchissement » c'est-à-dire qu'ils sont regroupés sur des grandes places ou peuvent aussi être cantonnés dans des baraquements de « rafraîchissement ». Ils sont lavés, rasés, enduits d'huile de palme, parfumés, nourris..., pendant un mois, temps parfois réduit pour les logiques de rentabilité. Leur vente est annoncée par voie de presse et organisée par des négociants locaux qui encaissent l'argent pour les négociants négriers. En Guadeloupe et en Martinique, ils sont vendus à terre devant des magasins à la pièce ou par lots, contrairement à St Domingue où ils sont vendus par lots à bord des navires. Ils ont moins de 20 ans en moyenne. Le prix de vente, début XVIIIème siècle, oscille entre 1100 et 1200 livres tournois soit 5 fois leur prix d'achat, payés en partie en espèces (crédit jusqu'à trois ans) mais surtout en nature, par les planteurs souvent à court d'espèces. Les prix dépendent du sexe, de l'âge et du savoir-faire. Le prix des esclaves double à la fin du siècle en lien avec une forte demande et une augmentation des prix de captifs en Afrique.

-<u>Données démographiques (estimations)</u> : ce point est très polémique. On estime que 12 à 15 millions d'Africains furent déportés : 4 à 5 millions au Brésil, 5 à 6 millions aux Antilles, 1,5 million dans les colonies espagnoles continentales, 500 000 en Amérique du nord auxquels s'ajoutent 1,8 millions de morts durant la traversée. 90 % des déportations eurent lieu de 1675 à 1860.

A cela s'ajoute les pertes estimées à 25% voire 50 % pendant les captures, le transfert vers les côtes africaines, l'attente dans les « baraquements » avant d'être embarqués dans les bateaux, fruits des résistances et des mauvais traitements.

Deux millions d'esclaves furent introduits dans les colonies françaises (La Réunion comprise).

En Martinique, plus de la moitié des esclaves étaient originaires du Golfe du Biafra. On y trouvait également des Mines (Ghana), des Aradas et Nagaus (Bénin et Nigéria), des Mocos et des Ibos (Bénin), des Congos et Sossos.

Partie 2 - Etre esclave dans les colonies

L'esclavage est intimement lié au cadre des habitations, unités productives de base dans les colonies françaises, lieu de vie et de travail. C'est entre le dernier quart du XVIIème siècle et le début du XVIIIème siècle que s'impose le modèle économique de l'habitation marchande. Elle se présente comme "une exploitation agricole de grande taille qui produit pour la vente sur des marchés extérieurs une ou deux spéculations, en combinant une quantité importante de main d'oeuvre non qualifiée et un encadrement numériquement faible, mais hautement qualifié". Schnakenbourg). L'habitation sucrerie combine dans un complexe agro-manufacturier des opérations agricoles d'une part et manufacturières de l'autre dont le coeur est la sucrerie. C'est aussi une communauté humaine fortement stratifiée à l'intérieur de laquelle s'exerce un pouvoir de contrôle sur tous les aspects de la vie des travailleurs et de leur famille. L'historienne Danielle Bégot recense 269 habitations sucreries dans la Martinique de 1783 sur un total de 1562 habitations manufacturières (dont caféières, indigotières et cotonnières). En 1788, en Guadeloupe, 367 sont dénombrées sur un total de 1833. Elle représente donc 1/5ème des habitations mais concentre la main d'oeuvre servile. Les esclaves y sont en moyenne 4 fois plus nombreux. En 1770, le tiers des sucreries martiniquaises comptent 120 esclaves en moyenne par habitation. Les chiffres fluctuent en fonction du contexte économique et des catastrophes naturelles. L'Habitation Pagerie ruinée par le cyclone de 1766 ne compte plus, à cette date que 15 ou 20 esclaves pour 527 ha. Cependant, elle se redresse progressivement et fonctionne à nouveau avec 132 esclaves en 1807 avant d'entamer un inexorable déclin (95 esclaves en 1823). Cependant, toute habitation n'est pas sucrière. A la Martinique, la majorité des habitations sont des habitations-caféières qui constituent un monde distinct (Marie Hardy, Caféières et sucreries sur la côte au vent de la Martinique...., Mémoire de Master 1, UAG Schoelcher, 2007). Ainsi, l'essor de la traite négrière et de l'esclavage aux Antilles est directement lié à la croissance de la production de sucre très convoité en Europe. En Martinique, en 1787, 49 % des terres cultivées sont occupées par la canne à sucre. En 1785, en Guadeloupe, c'est 52,9 % des terres cultivées. Les exportations de sucre de la Guadeloupe et la Martinique vers l'Europe passent de 295 000 quintaux en 1725 à 475 000 quintaux en 1790. Le sucre s'impose comme produit phare et fixe les traits fondamentaux de la société d'habitation. L'habitation sucrerie devient le symbole et le coeur de la société esclavagiste antillaise. C'est également là que les conditions de vie et de travail sont les plus sévères.

Une multiplicité de tâches de toutes natures sollicite constamment l'esclave, ne laissant que très peu de place à l'inactivité sociale et à la récupération physique. On note une grande diversité des esclaves et des conditions de vie. On distingue trois catégories : 5 à 10 % sont des domestiques de maison, 10 à 20 % sont esclaves qualifiés (« nègres à talent »), 70 à 80 % travaillent dans les champs et sucreries ("esclaves de houe" ou « nègres de jardin »). Les deux premières catégories constituent le sommet des hiérarchies serviles : ils valent plus cher, ont quelques privilèges matériels et bénéficient d'une certaine autorité sur les autres esclaves. Le maître délègue la direction du travail à un gèreur qui transmet ses ordres au commandeur, généralement un esclave. Ils contrôlent la production et la vie des esclaves.

La population servile devient majoritaire aux Antilles : 85 % de la population en 1789 (alors qu'elle ne constituait que 38 % de la population dans les Etats du sud des Etats-Unis en 1860).

La natalité est faible, inférieure à 30 pour 1000 en Martinique et à St Domingue à la fin du XVIIIème siècle, entre 30 et 50 pour mille en Guadeloupe (40 pour mille dans le royaume de France) et la mortalité importante, 50 à 60 pour 1000 à St Domingue, 30 à 50 pour 1000 en Guadeloupe et Martinique(moins de 40 pour 1000 dans le royaume de France) nécessite un ré-approvisionnement régulier en esclaves par la traite (en comparaison, aux Etats-Unis la natalité était forte car la cellule familiale y était maintenue). Trois facteurs expliquent cette mortalité élevée : l'énorme mortalité des enfants, la surmortalité des nègres nouveaux et les très mauvaises conditions de vie et d'hygiène des esclaves. Le statut juridique des enfants est conditionné par celui de la mère (article 12 du Code Noir).

Les esclaves logent dans des cases à nègres souvent alignées et situées sous le vent, malsaines et humides selon le témoignage des contemporains. Petites, construites en bois et couvertes de feuilles de canne, dotées de cloison et meublée rudimentairement, elles accueillent entre 1 et 5 esclaves, plus dans les grandes habitations sucreries.

L'esclavage urbain dans les îles sucrières, l'un des moins contraignants de la société coloniale esclavagiste, concerne environ 10 % de la population servile. C'est de ce groupe social que partent, fin XVIIIème siècle, les grands embrasements les plus menaçants pour le système. Il est composé d'esclaves domestiques (services de linge et de bouche), des apprentis, des marins ou des esclaves journaliers. Ces derniers

perçoivent un salaire définis quand ils sont dockers ou travaillent à bord de bâtiments en rade de St Pierre. Des esclaves peuvent travailler et vivre dans une relative indépendance en versant une rétribution à leur maître tous les mois. Certains peuvent même être des esclaves matelots, comme Olaudah Equiano, qui navigue à bord d'un bateau et négocie les marchandises dans les ports de la Caraïbe pour son maître. Cet esclavage urbain favorise l'ébauche d'une économie de la débrouillardise par la vente de légumes, de produits artisanaux et de poisson permettant la constitution d'un pécule. La ville est aussi le lieu de prédilection des associations serviles informelles qui participent aux fêtes et processions.

Les résistances à l'esclavage :

En majorité, les esclaves choisirent la voie de la préservation à celle de la révolte, une obéissance ordinaire liée à l'épuisement et à la terreur, à la division entretenue par les maîtres et à une politique de gratification. Et ce d'autant plus que pendant longtemps la suppression de l'esclavage n'était pas envisagée, occultant toute perspective de liberté pérenne.

La question des résistances à l'esclavage est sujette à des débats historiographiques. Sous sa forme large, elle inclut toutes les actions menées pour aller à l'encontre du système économique esclavagiste : lenteur au travail, sabotages, incendies, empoisonnements, révoltes, violence contre soi-même. La crainte de ces formes de résistance se traduit, de la part du maître, par une violence physique et psychologique permanente.

L'autre catégorie est le marronnage, motivé par le désir d'échapper aux mauvais traitements. Le mot marron est issu de "cimarron", mot espagnol signifiant "réfugié dans un maquis". Le « petit marronnage » désigne la fuite individuelle pour un temps plus ou moins long. «Le grand marronnage » est une évasion durable ou définitive associée à la constitution de villages de marrons qui menacent les habitations (ex : la bande des Kellers dans la forêt des Deux Mamelles en Guadeloupe de 1776 à 1832) ou de communautés avec lesquelles le gouvernement local négocie (ex : la bande du Bahoruco à St Domingue et les Bushiningués en Guyane). En Martinique, un marronnage urbain important se développe au XVIIIème siècle. A partir de 1804 apparaît une nouvelle forme de marronnage, le marronnage maritime pour gagner l'île d'Haïti. Ce phénomène s'accroît à partir de 1833, date de l'abolition de l'esclavage dans les colonies anglophones. Le marronnage concerne entre 0,4 % et 6,6 % des esclaves.

La forme la plus extrême de résistance est la révolte armée. L'exemple le plus abouti est celui de l'insurrection des esclaves à St Domingue qui débute en août 1791, insurrection réussie à double titre. D'une part, elle est à l'origine de la première abolition de l'esclavage en février 1794. D'autre part, dans la continuité du refus de l'esclavage, elle aboutit à l'indépendance d'Haïti en 1804.

Des comportements aux motivations moins explicites relèvent à la fois de la résistance et de l'adaptation, c'est-à-dire de la nécessité de se reconstruire culturellement et matériellement : le maintien ou la transformation de pratiques de sociabilité propres aux esclaves (sociétés d'esclaves, fêtes et cérémonies), de croyances religieuses, la transmission de savoirs et de savoir-faire. Ces espaces de liberté étaient d'autant plus concédés par les maîtres qu'ils soulageaient la pression de l'esclavage et le rendait « acceptable » pour des populations en quête d'amélioration de leur quotidien, congés que Frédérik Douglass qualifiaient « d'imposture ».

Les conséquences de la traite et de l'esclavage en Europe et dans la Caraïbe :

Si le rendement de la traite est estimé entre 5 et 10 % de l'investissement et fut à la base de la prospérité d'une partie des armateurs et marchands d'Europe, il ne fut toutefois pas le facteur de développement de l'industrialisation en Europe.

La perception de l'esclavage : combattre les idées reçues

- <u>le régime de l'esclavage</u> : le mythe des soins apportés par les maîtres aux esclaves. En fait, l'esclavage génère la mort, à brève échéance. Selon des historiens démographes anglo-saxons, l'espérance de vie d'un esclave à son arrivée sur une plantation était de 4 à 6 ans.
- <u>le Code Noir</u> (1685) : De nombreux extraits de ce document illustrent les manuels alors que ce document ne correspond qu'à une réalité lointaine, celle d'un gouvernement central à qui des colons ont demandé un texte législatif pour encadrer le nombre croissant d'esclaves. En réalité, il n'est jamais appliqué. Ce sont les réglementations mises au point par les assemblées locales de planteurs qui constituent un véritable code de fonctionnement juridique et social des colonies, laissant aux propriétaires droit de vie et de mort sur leurs esclaves. Ainsi, contrairement à ce qui est stipulé dans les articles 22, 25 et 26, garants théoriques contre les abus des maîtres, c'est un véritable régime de terreur qui règne sur les habitations dont le symbole reste le fouet. La violence quotidienne soumet les esclaves. Le maître par une stratégie de favoritisme divise les esclaves, système intériorisé par nombre d'entre eux, préoccupés d'améliorer leur quotidien dans un contexte permanent de violence et de privations.
- <u>la résistance naturelle des esclaves noirs</u>: ce n'est qu'un argument pour justifier l'ampleur de la traite et de l'esclavage. Cette théorie est contredite par la forte mortalité frappant les esclaves. Par contre, les esclaves africains étaient quasiment tous d'origine rurale et leur savoir de cultivateurs adapté aux nouvelles conditions des plantations ainsi que la pharmacopée et des graines comme le riz, des denrées comme la banane qu'ils importent en Amérique facilitent leur survie.
- <u>les abolitions de l'esclavage</u> : elles ne sont pas l'effet d'un décret généreux pris par les puissances coloniales mais le fruit « d'une longue chaîne d'insurrections qui fut une

des composantes majeures qui finit par imposer la destruction de l'esclavage ». De plus, dans le cadre d'une économie libérale croissante se pose la question de la rentabilité de l'esclavage dans le contexte de la Révolution industrielle et de la culture de la betterave sucrière.

- <u>la qualification de crime contre l'humanité</u> (loi Taubira de 2001) n'est pas nouvelle : dès la fin du XVIIIème siècle, Condorcet, Mirabeau, l'abbé Grégoire, les abolitionnistes britanniques avaient dénoncé la traite et l'esclavage en tant que crimes.

Comment mettre en œuvre ce thème en classe?

Ces questions sont traitées en 4ème dans le thème 1 "Le XVIIIème siècle, expansions, Lumières, révolutions", de préférence après "Bourgeoisies marchandes et négoces internationaux", dans un chapitre à part entière (4 à 5 heures avec l'évaluation).

Les sources à privilégier sont celles mentionnant la capture, le trajet et le travail des esclaves dans les habitations coloniales : journaux de bord de navires négriers, à comparer avec des témoignages d'abolitionnistes (plans de navires), d'anciens esclaves qui ont écrit leurs mémoires, l'archéologie.

Prérequis : commerce triangulaire ; colonie, métropole, produits coloniaux, colonies françaises dans la Caraïbe

Notions, Vocabulaire : traite négrière, négrier, esclave, marronnage, Habitationsucrerie, sucrerie, purgerie, chaudières, vesou

Problématique : En quoi les développements de la traite négrière et de l'esclavage sont-ils liés à l'essor du commerce colonial ?

On cherchera de manière prioritaire à faire comprendre à l'élève :

- ➤ ce qu'a été la traite négrière occidentale et quelle a été sa place dans le commerce international (mettre à jour les logiques : commerce spécialisé ; apogée au XVIIIème siècle ; zones de départ et d'arrivée ; captures et termes de l'échange sur les côtes d'Afrique, les modalités de la traversée de l'océan),
- > ce qu'était une habitation-sucrerie

➤ comment vivaient les esclaves dans les colonies françaises de la Caraïbe (conditions de vie ; conditions de travail, les différentes formes de résistance)

Présenter l'essor de la traite négrière atlantique au XVIIIème siècle

Il est possible d'entrer dans le thème par la projection d'extraits de films (ex: Amistad), de documentaires (ex : la route de l'esclavage, arte) ou de témoignages écrits. Cela permet de retracer les différentes étapes de la traite, de la capture à la vente en Amérique. Privilégier la démarche inductive avec des supports imagés pour rendre compte de la dramatique réalité tout en gardant une distance critique. Les élèves sont particulièrement sensibles à ce thème et il faut les inviter à contextualiser la situation, la réinsérer dans une logique historique par la mise en perspective à l'aide de cartes à différentes échelles, graphiques et histogrammes. Ils replacent ainsi la traite négrière dans la longue histoire de l'esclavage et prennent connaissance des autres traites en Afrique et de l'esclavage en tant que mode de fonctionnement social très ancien, que l'on retrouve dans toutes les parties du monde.

Il est aussi nécessaire d'établir le lien entre l'essor de la traite négrière atlantique au XVIIIème siècle et l'essor du commerce sucrier. Ce peut être l'occasion d'étudier le circuit commercial du sucre, "produit phare de Saint Domingue de sa production à sa redistribution. Cette entrée permet de revenir sur le fonctionnement de la traite dans sa complexité, depuis les arrière-pays européens en passant par les côtes de l'Afrique pour fournir la main d'œuvre nécessaire à cette production. Les textes d'Adam Smith et d'Arthur Young se font les échos des impacts régionaux du grand commerce. Ils permettent de faire réfléchir les élèves sur les arguments économiques des esclavagistes: ceux-ci affirment que perdre le commerce d'êtres humains ruinerait des régions entières d'Europe autour de ports comme Liverpool, Nantes ou Bordeaux, et surestiment l'impact de la traite sur l'ensemble de l'économie, comme on le voit entre 1792 et 1814, quand la traite est interrompue". (Fiche Eduscol)

Présenter l'esclavage dans les Antilles françaises

Les élèves peuvent travailler seul ou en groupe sur un dossier documentaire leur présentant les différents aspects de l'esclavage. Des études de cas numériques peuvent aussi permettre d'aborder cette question (ex : *Passion Martinique, Robert Rose-Rosette* pour l'Habitation Pagerie). L'organisation du travail s'articule entre trois lieux. Deux sont associés et constituent l'ensemble agro-manufacturier (parcelles agricoles et manufacture (moulin, sucrerie, purgerie)). Un autre est distinct, c'est la maison du maître où travaillent les esclaves domestiques. Les "nègres à talent" constituent un groupe à part du fait de leurs compétences particulières. Il convient de distinguer la difficulté extrême des tâches de travail et les conséquences sur les organismes physiques. A cela s'ajoute la violence comme mode de domination et de

régulation sociale. La complexité de la structure hiérarchique sociale fondée sur la couleur et la richesse doit également être mise en avant. La code noir peut montrer les tentatives de régulation de cette situation par l'Etat à laquelle s'opposent tous les propriétaires d'esclaves. Il pointe cependant le statut juridique de l'esclave considéré comme un objet.

L'étude des lieux de vie illustre la très grande inégalité sociale. L'habitation-sucrerie est un monde clos où vivent et travaillent des esclaves totalement encadrés et assujettis. S'il leur est concédé un jour de repos par semaine et quelques arpents pour cultiver des denrées vivrières, il convient de mentionner que cela allège l'obligation de nourrir les esclaves pour le maître et que ce n'est pas forcément le cas pour les esclaves domestiques attachés au quotidien du maître. Cette proximité fait d'ailleurs naître des liens plus proches mais confronte directement l'esclave aux pressions psychologiques du maître et de sa famille. La domesticité féminine est la plus vulnérable car elle doit en plus subir les exigences sexuelles des mâles.

La condition d'esclave génère des formes de résistance diverses, rythmes de travail ralentis, empoisonnements, fuites (marronage).

Pour la condition des femmes esclaves, se reporter à la fiche "Les conditions féminines au XIX^e siècle en Guadeloupe et en Martinique" de Muriel DESCAS-RAVOTEUR et Elsa JUSTON

Les prolongements de ce thème :

En EMC, il est possible de réinvestir les savoirs dans le thème sur *Les libertés* en se questionnant sur les formes d'esclavage moderne ou sur la problématique de la Réparation.

La question de l'esclavage est également abordée dans le chapitre sur "La Révolution française et l'Empire" en étudiant brièvement le contexte, les modalités et les impacts de la première puis de la seconde abolition de l'esclavage dans les territoires français. C'est l'occasion de montrer la stratification sociale intégrant les Libres de couleur et de mettre en avant les différentes insurrections plaçant les esclaves comme acteurs de leur libération tout comme le rôle joué par les députés de St Domingue dans la première abolition de l'esclavage.

Mise en œuvre des compétences :

Les élèves situeront dans le temps et dans l'espace la traite négrière et les îles esclavagistes de la Caraïbe. C'est également l'occasion de mettre en oeuvre "s'informer dans le monde du numérique" si le thème est abordé par des études de cas numériques. Dans le cadre de la progression de la maîtrise des compétences, les élèves sont également confrontés à la nécessité d'identifier, comprendre et interpréter

des documents contextualisés, de classer et organiser les connaissances. Ils peuvent également pratiquer différents langages en rédigeant un texte mentionnant les différentes étapes de la traite négrière ou un texte sur les conditions de vie et de travail des esclaves dans le cadre de l'habitation sucrerie.

Bibliographie commentée

-Catherine Coquery-Vidrovitch et Eric Mesnard, *Etre esclave*, la Découverte, Paris, 2013.

Ce livre a pour objectif de montrer que les esclaves ont contribué à l'évolution culturelle et sociale des côtes et de l'arrière-pays africains, à la création de nouvelles sociétés métissées en Afrique et en Amérique et à l'invention de nouvelles formes de résistance dont la révolution haïtienne marqua le sommet. Riche de nombreux récits de vie comme autant de témoignages de la traite et de l'esclavage qui peuvent être réinvestis dans les activités pédagogiques, il décrit également des épisodes peu connus comme le développement de la traite en droiture par le Brésil dans l'Atlantique sud et la généralisation de l'esclavage interne précolonial dans les sociétés africaines. Enfin, sa bibliographie très fournie offre une synthèse efficace des apports les plus récents de l'historiographie.

-Jean-Pierre Sainton (dir), Histoire et civilisation de la Caraïbe (Guadeloupe, Martinique, Petites Antilles), Tome 2, Le temps des matrices : économie et cadres sociaux du long XVIIIème siècle, Karthala, Paris, 2012

Manuel de synthèse qui éclaire les constructions sociales complexes sur les territoires exiguës des espaces Caraïbes, aux points d'articulation des singularités insulaires et de l'unité de civilisation. Il offre une étude synthétique et dense des structures économiques et des cadres sociaux de l'âge classique de l'habitation esclavagiste marchande au XVIIIème siècle, qui imprima si durablement sa marque sur le temps long antillais.

-Frédéric Régent, La France et ses esclaves, Grasset, 2007

Ce livre proposa pour la première fois en 2007 une histoire croisée de l'esclavage dans toutes les colonies françaises sur deux siècles, jusqu'à la seconde abolition de 1848. Quatre millions d'esclaves ont vécu ou survécu sous la domination française dans les colonies de Gorée, Grenade, Guadeloupe, Guyane, lle Bourbon, lle de France, Louisiane, Marie-Galante, Martinique, Nouvelle-France, St Barthélémy, St Christophe, Ste Croix, St Domingue, St Louis du Sénégal, Ste Lucie, St Martin, Les Seychelles, Tobago. Loin du manichéisme habituel, il décrit les relations complexes entre Blancs, Noirs et Amérindiens, les métissages et les transformations qui en résultèrent.

-Olivier Pétré Grenouilleau, *Les traites négrières. Essai d'histoire globale*, Gallimard, Paris, 2004

Ce livre a pour objectif de définir et caractériser la Traite négrière à travers une histoire globale. L'étude de la traite, complexe par son sujet (l'exploitation humaine), s'établit sur un temps long et dans un espace étendu, de l'Afrique à la Méditerranées orientale, et de l'Afrique aux Amériques. La traite est analysée par des mises en relation entre l'histoire de l'esclavage et d'autres domaines de la recherche historique, tels que l'histoire des idées, des comportements ou de l'industrialisation. Cette méthode comparative explique en quoi des mondes différents ont pu se connecter pour donner naissance aux traites négrières. Ce livre restitue la complexité d'un phénomène mondial qui a marqué une grande partie de l'humanité.